



GESTION TECHNIQUE DE BÂTIMENT

Chargé de Gestion Technique des Bâtiments Tertiaires et Industriels (BTI)

Présentation :

Le technicien BTI est un généraliste maîtrisant les métiers du Génie Électrique et Thermique ainsi que les connaissances propres aux transferts d'informations (réseaux, surveillance et sécurité). Il possède une vision globale des parties techniques des bâtiments, connaît les systèmes de Gestion Technique Centralisée (ou équivalent) et est sensibilisé à la maîtrise des énergies conventionnelles et renouvelables.

La formation permet d'accompagner l'alternant dans l'évolution de son poste en prenant des responsabilités : techniques, économiques et/ou humaines dans le but de répondre aux problématiques des entreprises (bureau d'études, maintenance, installation ou exploitation).

Des poursuites d'études sont envisageables.

Organisation du cursus :

- **24 mois en alternance école/entreprise**
(contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).
- **2/3 du temps de présence en entreprise.**
- **1200h** de formation à l'IRUP.
- **Début des cours en octobre.**

Conditions d'admission :

Être titulaire :

- d'un bac S,
- d'un bac STI2D,
- d'un bac pro (énergie, électrotech, SEN...).

Pour les étudiants issus de filière généraliste (STI2D,S) une université d'été est proposée. Celle-ci permet une découverte des métiers techniques et du monde de l'entreprise.

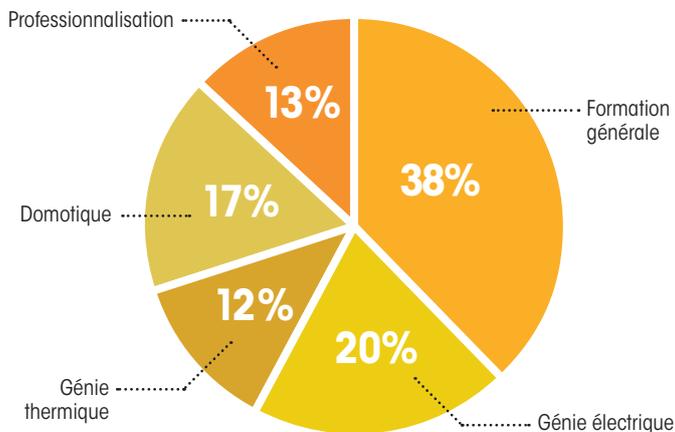
● **Inscriptions exclusivement en ligne : inscription.irup.com**

Objectifs :

- **Maîtriser** les métiers du génie électrique et/ou thermique.
- **Mettre en lien** les différents « lots techniques » (électricité, chauffage, climatisation, ventilation, alarme, supervision...).
- **Intervenir dans différents domaines** : études, installation, maintenance, exploitation.
- **Utiliser/paramétrer** un système de Gestion Technique du Bâtiment (GTB).

Contenu de la formation :

Formation académique :



- Génie thermique** : chauffage, climatisation, ventilation, EnR, bilan thermique...
- Génie électrique** : électrotechnique, courants faibles, alarme, réseaux intelligents (KNX), supervision...
- Génie domotique** : gestion d'informations des bâtiments, protocoles de communication, norme KNX...
- Habilitations** : électrique, pontier-électricien, KNX

Formation professionnelle :

Exemple de missions : Réalisation d'un cahier des charges (CCTP) élec, thermique ou aérial. Réponse à un appel d'offre. Gestion de chantier (suivi, sous-traitance, équipe, réception de chantier). Exploitation et maintenance d'une grande surface. Dépannage d'un groupe froid, d'une chaudière. Installation d'une armoire basse tension. Maintenance d'une infrastructure...

Validation :

Certification professionnelle de niveau 5 (bac+2) de « Chargé de Gestion Technique des Bâtiments Tertiaires et Industriels » enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Les + de la filière :

- Depuis 1999, l'IRUP déploie une véritable expertise dans le cadre du Bâtiment Innovant et Durable. Ce savoir-faire se matérialise au travers de 4 filières de formation. À l'écoute des évolutions sectorielles, l'IRUP est présents dans de nombreux réseaux tels que : **le cluster Eco énergie, l'ARSEG, le Campus des Métiers et des Qualifications Design et Habitat.**
- **Des formations adaptées** : pluridisciplinarité des compétences et évolutions pédagogiques en lien permanent avec les avancées technologiques.
- **Insertion professionnelle supérieure à 90%.**
- **Des ateliers équipés de nombreux matériels de pointe.** Une partie des cours est assurée sur des maquettes de simulation (chaufferie, réseaux de chaleur, groupe froid, pompe à chaleur, photovoltaïque, CTA, bus de terrain KNX, comptage et télérelève...).



Campus Industriel :

2 rue Copernic
42100 Saint-Étienne



Les + de l'IRUP :

- **7 univers de formations** pour répondre à tous les besoins et à toutes les envies.
- **2 sites** (Site Fraissinette et Campus Industriel : + de 10 000 m² dédiés à la formation dont 1 200 m² d'ateliers).
- **25 ans de savoir-faire** dans le développement et la conduite de formations en alternance.
- **Un service «recrutement»** dédié à l'accompagnement et à la recherche d'entreprises d'accueil.
- Des formations en alternance **conçues et reconnues par les professionnels.**
- **Des promotions à taille humaine** permettant un réel partage d'expériences.
- Un suivi personnalisé assuré par un **double tutorat** (tuteur IRUP issu du monde professionnel + tuteur entreprise).
- Une équipe pédagogique composée **d'enseignants et de professionnels.**
- **Plus de 3000 diplômés.**



Modalités financières :

- **Frais de traitement de dossier** : 45€ à la charge de l'apprenant (30€ pour les boursiers sur justificatif).
- **Pas de frais de scolarité** : ni dans le cadre du contrat d'apprentissage, ni dans celui du contrat de professionnalisation. Rémunération de l'apprenant selon les règles en vigueur.
- **Pour les salariés dans le cadre de la Formation Continue** : nous consulter.

CONTACT

Rémy BOCKTAELS
04.77.46.51.06
rbocktaels@irup.com

